



Mardi 28 janvier 2020

Obtention du label « Station de tourisme » par la Ville de Rouen

Par décret en date du 22 janvier 2020, la commune de Rouen a été classée « Station de tourisme ». La Ville de Rouen avait souhaité accentuer et pérenniser ses actions et sa politique d'intervention en matière touristique en soumettant sa candidature au classement en « Station de Tourisme ». Une délibération avait été adoptée en ce sens en conseil municipal le 28 juin 2018.

Cette démarche s'inscrit dans un projet de territoire qui permet à tous ses habitants et aux touristes de mieux connaître, comprendre et s'approprier la richesse du patrimoine local.

La Ville de Rouen est classée « commune touristique » depuis 2012. Ce classement, valable 5 ans, a été renouvelé par arrêté préfectoral en 2016. Il est accordé aux communes disposant d'une capacité d'hébergement minimale, d'un Office de tourisme et d'animations dans les domaines culturel, gastronomique ou sportif. Il permet de valoriser la dimension touristique de Rouen et constitue une reconnaissance de son potentiel touristique majeur.

Ce label « commune touristique » est indispensable pour prétendre au classement de « Station de Tourisme », qualification correspondant à un niveau d'excellence. Ce classement « Station de Tourisme » est prononcé par décret ministériel pour une durée de 12 ans, et est défini par un ensemble de critères exigeants et sélectifs qui concernent notamment la diversité des modes d'hébergement, la qualité de l'animation, les moyens de transport et les facilités d'accès, la qualité environnementale, la qualité de l'espace urbain, qui sont autant de facteurs d'attractivité pour les touristes.

Ce label va permettre d'élever le niveau d'accueil des infrastructures et des équipements recevant les touristes.*

« Rouen est une ville à l'Histoire unique, au patrimoine exceptionnel. Une Ville de Culture, d'Art, de Sport, entre Paris et la mer. Une Ville au cœur de la Normandie, région connue dans le monde entier. Ce label va renforcer l'attractivité de la ville, c'est une excellente nouvelle », se réjouissent Yvon ROBERT, Maire de Rouen, et Guy PESSIOT, conseiller municipal délégué en charge du Tourisme.

** ce label n'est pas une condition suffisante pour accueillir un casino, contrairement à ce qui a pu être écrit par ailleurs.*



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53